

Evaluation par les pairs

De quoi parle-t-on ?

• Définition

L'évaluation par les pairs est une modalité pédagogique dont le but est de favoriser l'apprentissage à travers l'interaction avec et entre les étudiant.e.s. Elle repose sur **l'évaluation formative des étudiant.e.s par les étudiant.e.s** ainsi que le suivi régulier de leurs apprentissages (Bachy & Lebrun, 2009). Dans ce cadre, le rôle de l'enseignant.e est primordial pour cet encadrement et ce suivi.

L'évaluation par les pairs implique un **rôle actif** des étudiant.e.s (Roy, Michaud, 2018) sur lesquels reposent la **production de contenus et leur évaluation selon le guidage organisé par l'enseignant.e**.

Afin de guider les étudiant.e.s dans leur rôle d'évaluateur et d'évaluatrice, une grille d'évaluation critériée leur est fournie (ou peut être co-construite avec elles et eux). Il s'agit d'un outil qui vise à proposer un jugement sur la production d'un.e étudiant.e. Elle implique d'avoir explicité les différents niveaux d'objectifs d'apprentissage recherchés dans l'enseignement, l'activité et/ou la situation évalué.e.s. Une fois ces objectifs identifiés, la grille présente, sous forme de tableau, les critères d'évaluation qui en découlent et les différents niveaux de performance et/ou d'acquisition.

En tant qu'enseignant.e

- Vous créez le scénario pédagogique
- Vous évaluez des grands groupes d'étudiant.e.s
- Vous élaborer une grille d'évaluation critériée en écho à vos objectifs
- Vous évaluez l'appropriation des critères d'évaluation par les étudiant.e.s et non plus le contenu produit

En tant qu'étudiant.e

- Vous interagissez avec vos pairs pour créer les contenus
- Vous vous autoévaluez
- Vous évaluez seul.e ou en groupe la production d'individus ou d'autres groupes (selon les modalités choisies par l'enseignant.e)
- Vous organisez votre travail de manière autonome
- Vous ancrez vos apprentissages
- Vous développez votre esprit critique

• Ce que c'est, ce que ce n'est pas

L'autoévaluation est une modalité pédagogique qui s'apparente à l'évaluation par les pairs dans la mesure où « un [étudiant] est amené à porter un jugement sur la qualité de son cheminement, de son travail ou de ses acquis en regard d'objectifs prédéfinis et tout en s'inspirant de critères précis d'appréciation ».

Elle diffère toutefois de l'évaluation par les pairs dont les objectifs premiers sont la collaboration et la production collective du savoir.

Pourquoi c'est important ?

En prenant le rôle d'évaluateur ou d'évaluatrice, l'étudiant.e approfondit sa compréhension du sujet. Il ou elle est amené.e à se poser de nouvelles questions, à remettre en question ses propres représentations.

En évaluant ses pairs, il ou elle apprend également à mesurer les attentes, les forces et les faiblesses de ses propres productions, et par extension à s'auto-évaluer.

Enfin, l'évaluation n'est plus perçue comme une sanction, décorrélée du processus d'apprentissage mais comme un *feedback* utile qui y contribue.

Comment se lancer ?

Dans sa revue de la littérature, (Topping, 1998) recense différentes dimensions possibles, permettant de dessiner les contours d'un dispositif :

- Quelles sont les productions à évaluer ? rapports, présentations orales, projets...
- Quel type d'évaluation ? sommative et/ou formative, à la place ou en complément de l'évaluation de l'enseignant.e, quel poids dans la note finale ?
- Comment s'organise l'évaluation ? travaux individuels ou de groupe, évaluation individuelle ou en groupe, nombre de travaux à évaluer par chaque évaluateur et évaluatrice...Des outils, parfois intégrés à la plateforme pédagogique (e.g. Peergrade), peuvent être utilisés pour organiser le dépôt des travaux, les évaluations avec des grilles de critère et le suivi des étudiant.e.s
- A quel moment se font les évaluations ? en séance ou sur le temps libre

Bonnes pratiques

- Expliciter les objectifs d'apprentissage
- Rendre explicite les critères d'évaluation (et la grille d'évaluation), voire co-construire la grille d'évaluation avec les étudiant.e.s
- Définir clairement les rôles de chacun (enseignant.e.s, étudiant.e.s).
- Expliciter les règles
- Donner des exemples concrets (de production, de rétroaction)

Ces premiers éléments peuvent être laissés à disposition des étudiant.e.s afin qu'ils et elles puissent les consulter dès que nécessaire.

- Garantir l'anonymat des étudiant.e.s dans leur évaluation.
- Encadrer les activités des étudiant.e.s (par l'enseignant.e., un.e tut.eur.rice)
- Proposer une rétroaction sur les productions mais également sur les *feedbacks*

Références

Bachy, S., & Lebrun, M. (2009). Catégorisation de techniques de rétroaction pour l'enseignement universitaire. *Mesure et évaluation en éducation*, 29-47.

Topping, K. (1998). Peer Assessment Between Students in Colleges and Universities. *Review of Educational Research*, 249-276.